

C O N F É R E N C E

La réforme du droit d'auteur en Europe à l'aune du Copyright

7 février 2018

Odéon
Paris

Une initiative de la revue
entertainment

DROIT • MÉDIAS • ART • CULTURE
LAW • MEDIA • ART • CULTURE

En partenariat avec le Centre d'études et de recherche en droit des affaires et de gestion de l'Université Paris Descartes (CEDAG)

Cette conférence permettra un tour d'horizon bien utile de la proposition de directive européenne très controversée sur « le droit d'auteur dans le marché unique numérique » au regard des évolutions qu'a connu la législation Copyright strictement économique aux États-Unis. Il y sera notamment question du filtrage des contenus déposés sur les plateformes en ligne et de la naissance d'un droit voisin défini dans le temps pour les éditeurs de presse.

programme

14h00 ■ Accueil

Eric Canal Forgues Alter, rédacteur en chef de la revue *Entertainment. Droit - Médias - Art - Culture*

Nathalie Martial-Braz, professeur de droit privé, Université Paris Descartes, CEDAG, membre de l'Institut universitaire de France

I - Philosophie d'une réforme : Entre attraction et répulsion ?

Président de séance : Eric Canal Forgues Alter, rédacteur en chef de la revue *Entertainment. Droit - Médias - Art - Culture*

14h30 ■ La perspective américaine : le droit d'auteur et le copyright sont-ils véritablement antinomiques ?

David Nimmer, Of Counsel to Irell & Manella LLP, Los Angeles, Professor from Practice at UCLA School of Law and Distinguished Scholar at the Berkeley Center for Law and Technology

15h00 ■ Copyright - Droit d'auteur : le défi est ailleurs ?

Michel Vivant, professeur de droit privé, École de Droit de Sciences Po.

15h30 ■ Un exemple de réforme européenne : le partage de la valeur dans la proposition de directive DAMUN

Alexandra Bensamoun, professeur de droit privé, Université de Rennes 1 (IODE - UMR CNRS 6262)

16h00 ■ Pause

II - Illustrations d'une réforme : Vers la consécration de nouveaux droits ?

Président de séance : Caroline Le Goffic, maître de conférences HDR, Université Paris Descartes

16h30 ■ Un nouveau droit voisin en Europe ?

Nathalie Martial-Braz, professeur de droit privé, Université Paris Descartes, CEDAG, membre de l'Institut universitaire de France

17h00 ■ La question du droit de communication au public dans la jurisprudence de la Cour et/ou son application aux plateformes

Valérie-Laure Benabou, professeur de droit privé, Université Aix-Marseille.

17h30 ■ La liberté de diffusion

Mélanie Clément-Fontaine, maître de conférences HDR, Université Versailles Saint-Quentin, directrice du D@nte

18h00 ■ Propos Conclusifs

Fabienne Fajgenbaum, Cabinet Nataf, Fajgenbaum et Associés, Commission propriété intellectuelle du Barreau de Paris

18h30 ■ Cocktail de clôture

Formation validée au titre de la formation continue des avocats.

LIEU

Salle du Conseil - Université Paris Descartes - 12, rue de l'École de Médecine
75006 Paris (Métro Odéon)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire auprès de Vincent Jung : vincent.jung1@parisdescartes.fr

La revue *Entertainment. Droit - Médias - Art - Culture* vous intéresse ?

Abonnez-vous y à l'occasion de cette conférence et profitez d'une **remise exceptionnelle de 30 %** sur la 1^{re} année d'abonnement (154 € au lieu de 220 € TTC) jusqu'au 31/03/2018 inclus.

Pour cela, il vous suffit de commander en ligne sur www.larciergroup.com avec le code promotionnel : PROM-ENTER-2018



bruylant



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

entertainment

